

**Discours du président du gouvernement,
Monsieur Philippe GOMES**



Installation de la Commission du Grand Débat sur
l'Avenir de l'Ecole Calédonienne
Vendredi 26 février 2010
Auditorium de l'IRD



Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Messieurs le Député de la Deuxième circonscription, Président de l'Assemblée de la Province Sud,

Messieurs le Député de la Première circonscription,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Secrétaire Général du Haut-commissariat, représentant le Haut-commissaire de la République,

Monsieur le Président du Congrès,

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Province Nord,

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Province des Iles Loyauté,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du Congrès,

Monsieur le Président du Sénat Coutumier,

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Maire de Nouméa,

Mesdames et Messieurs les maires,

Monsieur le Vice-recteur,

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,

Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Ministre, à vous remercier pour votre présence parmi nous aujourd'hui à l'occasion de l'installation officielle de la **commission chargée du Grand Débat sur l'Avenir de l'École Calédonienne**. Cette présence marque votre implication personnelle, mais aussi celle de l'État et de ses représentants en Nouvelle-Calédonie quant au devenir de notre Ecole.

Car le transfert de compétence de l'enseignement nous donne aujourd'hui une opportunité à saisir. Par son importance, par son ampleur et par ses enjeux sur la vie de chacun d'entre nous il ne peut être abordé comme d'autres l'ont été. Transférer : oui, mais avec un projet éducatif ambitieux. Transférer : oui, mais dans un souci d'améliorer notre système éducatif pour garantir l'égalité des chances et la réussite de tous nos élèves. Et ce, dans un cadre qui doit – impérativement - maintenir la qualité ; ainsi, les diplômes, les programmes, la formation et l'évaluation des enseignants restent des compétences de l'État.

Alors bien sûr ce n'est pas le premier des transferts en matière d'enseignement, et ce n'est pas le premier des débats organisés sur le système éducatif. Mais c'est bien la première fois que nous disposerons, au plus tôt le 1^{er} janvier 2012, de toutes les clés de notre École, de tous les moyens humains, financiers et techniques de la maternelle à l'entrée à l'Université. Nous disposons de deux ans pour préparer ce transfert. Nous avons le devoir d'en faire une réussite et de

permettre les améliorations qui garantissent l'adaptation de notre système éducatif aux handicaps sociaux, culturels et géographiques d'une partie des enfants du pays.

Pour réussir, la Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts non négligeables.

L'école calédonienne, c'est l'école de la République, généralisée et gratuite, dont l'offre de formation, publique et privé sous contrat permet, notamment dans le premier degré, d'offrir des écoles de proximité dans nos villes, nos villages et nos tribus. C'est une école qui a progressé en termes de résultats scolaires, mais qui laisse encore trop de jeunes sur le bord du chemin.

Notre école résonne de tous les défis qui traversent notre société.

Le défi d'un espace océanien toujours plus ouvert. Pour nos jeunes, l'horizon n'est plus, loin s'en faut, celui que dessine notre lagon. Ils ont besoin de clés nouvelles pour maîtriser leur destin. Pour faire face au défi de la mondialisation où les emplois et les compétences nécessaires pour les occuper, y compris en Nouvelle-Calédonie, évolueront en permanence. Pour mieux connaître nos voisins du Pacifique, qui sont chaque jour davantage nos partenaires et pour porter devant eux nos valeurs et nos couleurs.

Le défi de la transmission du savoir qui est la clé de tout. Il s'agit en priorité de permettre un accès plus important d'une classe d'âge au baccalauréat et à l'enseignement supérieur, mais aussi de développer, en synergie, la formation initiale et la formation tout au long de la vie.

Le défi enfin de la cohésion de la société calédonienne si marquée par l'histoire et si fragile de par ses disparités. C'est à l'école que se forge l'adhésion aux valeurs que nous avons en commun et aussi que s'acquièrent les règles de comportement qui expriment ces valeurs : le goût du partage, le respect de la parole, le désir de paix et de vivre ensemble.

Nous ne pourrons surmonter ces défis sans la population calédonienne, sans savoir ce qu'elle souhaite pour son École, pour ses enfants. Il est évidemment toujours difficile de trouver un consensus sur l'école, car les attentes sont multiples. Encore faut-il qu'elles puissent s'exprimer, car l'École appartient à tous. C'est pourquoi nous avons besoin de cette large consultation, de ce débat. Pour agir et pour unir sur l'essentiel.

Ce débat s'inspire délibérément du grand débat sur l'avenir de l'école conduit par la commission Thélot entre septembre 2003 et mars 2004. Le rapport élaboré par cette commission s'est traduit par une loi d'orientation et de programme en 2005.

Nous abordons donc cet évènement de la même manière. En installant aujourd'hui même une commission qui réunit à la fois des experts de l'éducation et des acteurs de terrain.

C'est la variété des parcours et des engagements qui assure la richesse de cette commission. *Une commission qui reflète aussi la diversité calédonienne.* Des hommes et des femmes qui auront leur liberté de parole et leur indépendance de jugement au sein de la commission, qui s'engagent eux-mêmes et pas au nom d'une institution. Ils ont accepté d'investir de leur temps et de relever ce défi parce qu'ils ont en commun la conviction que l'Éducation est une clé essentielle de l'avenir de nos jeunes et du pays. De façon indépendante, **cette commission sera chargée de conduire la pirogue du projet éducatif calédonien.**

Elle organisera, dans un premier temps, *400 débats publics* sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, afin que chaque école, chaque collège, chaque lycée, chaque tribu, chaque commune, chaque province ou institution puisse s'exprimer. Cette large expression de la population calédonienne, des parents, des enseignants et des personnels non enseignants, des élèves, des partenaires du système éducatif se retrouvera dans la publication en novembre 2010 du Miroir du Débat, synthèse de tous les échanges.

La commission développera également sa réflexion à travers des auditions de grands témoins, d'organisations ou d'associations, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, d'experts, et s'appuiera sur les études, audits et éléments statistiques qui ont été réalisés sur le système éducatif calédonien ou sur sa jeunesse. **Il s'agira d'aboutir à un diagnostic partagé et de déterminer progressivement les grands axes d'un projet éducatif qui serviront à élaborer un texte d'orientation et de programme, afin de répondre à la question : que voulons-nous que l'École calédonienne soit à échéance de 10 à 15 ans.**

Pour remplir sa mission, la commission sollicitera le groupe des référents, composés des responsables du système éducatif calédonien de l'État, de la Nouvelle-Calédonie, des provinces, des communes, car les compétences en matière d'éducation sont partagées. Je sais, comme vous le faites actuellement, Monsieur le Ministre, pour l'État, que leur appui permettra d'asseoir et de rendre encore plus pertinent et constructif le travail de la commission.

L'enjeu du débat ? Il est clair et je l'ai souvent dit : l'école calédonienne doit être le creuset du destin commun comme l'école de la République a été le creuset de la Nation.

C'est vrai, l'école a été le rêve de la République.

Et, Monsieur le Ministre, permettez-moi de vous le dire, elle est ici, dans notre pays, la plus belle de ces réussites.

A nous aujourd'hui, fort de la compétence qui nous sera transférée, d'en faire le rêve de notre pays rassemblé, le cocon du destin commun à construire.

Je vous remercie.